

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE D'HALLINES

Oui, je fais un don de euros pour aider à la restauration et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine d'Hallines pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine.

- **PAIEMENT PAR CHÈQUE** : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « **Fondation du patrimoine – ÉGLISE D'HALLINES - Délégation Nord Pas de Calais - 40, Rue Eugène Jacquet 59708 MARCQ EN BAROEUL CEDEX** ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

- **PAIEMENT EN ESPÈCES** : merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal :

NOM ou SOCIÉTÉ :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le Revenu **OU** de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune
OU de l'Impôt sur les Sociétés

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. **Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.**

- **OU** de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. **Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.**

Remplissez le **bon de souscription** et renvoyez-le à l'adresse de la Fondation du Patrimoine ci-contre ou rendez-vous sur le **site internet de la Fondation du Patrimoine** pour faire un don en ligne sécurisé à l'adresse suivante : **www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org** ou **utilisez le flashcode.**

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir, et l'association, en appui au projet, seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine de la commune de Hallines, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de la commune de Hallines.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label.

Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant dont le but est de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. Créée par la Loi du 2 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine est reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997.

Elle a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine local édifié aux cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture d'une région (*maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts,...*).

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (*associations, collectivités territoriales, entreprises*) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration et de valorisation du patrimoine bâti, mobilier et naturel en apportant un soutien tout particulier aux projets créateurs d'emplois qui favorisent la transmission du savoir-faire. Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétés privées. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux. La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur des projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

➤➤ FONDATION DU PATRIMOINE

FONDATION
Délégation Nord Pas de Calais
40, Rue Eugène Jacquet
PATRIMOINE 59708 MARCQ EN BAROEUL CEDEX



E-mail : nordpasdecals@fondation-patrimoine.org

Tél : 03.20.99.45.10 - Fax : 03.20.99.47.61

➤➤ MAIRIE DE HALLINES

62570 HALLINES

Tél : 03.21.93.45.24

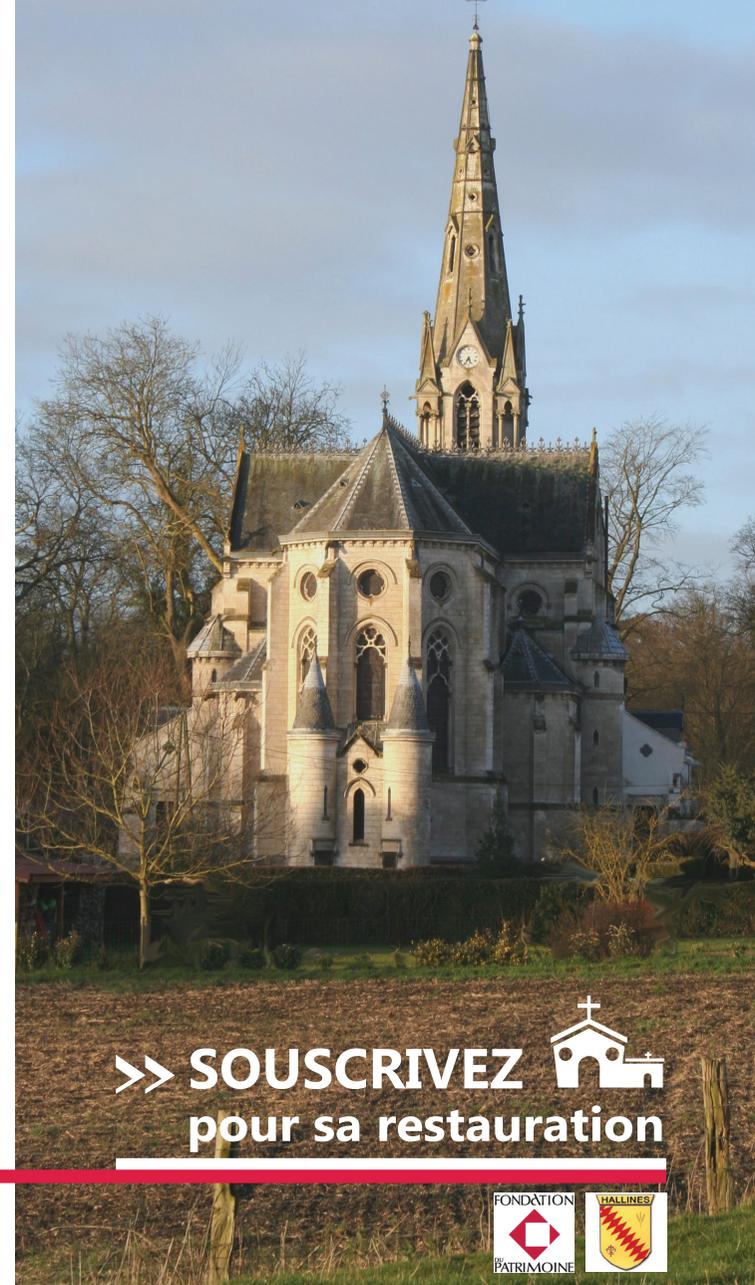
E-mail : mairie-hallines@wanadoo.fr



➤➤ Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine Hallinois (ASVPH)

E-mail : ASVPH-Hallines@orange.fr

ÉGLISE NOTRE-DAME DE BON SECOURS et SAINT-MARTIN d'HALLINES



➤➤ **SOUSCRIVEZ** 
pour sa restauration



L'histoire de l'église d'Hallines est associée à celle des moulins à papier sur l'Aa.

Au 19ème siècle, Hallines est renommé pour la qualité de ses papiers à base de chiffons. Les Broosbank, Hudelist et Leuillieux développent cette industrie mais c'est la famille Dambricourt qui l'amène à un haut niveau de qualité et de production et installe la première machine à papier en continu de la vallée en 1834.

Les Dames Dambricourt, témoins de la vétusté de l'ancienne église St Martin du 12ème siècle, décident d'offrir à la paroisse un nouveau lieu de culte.

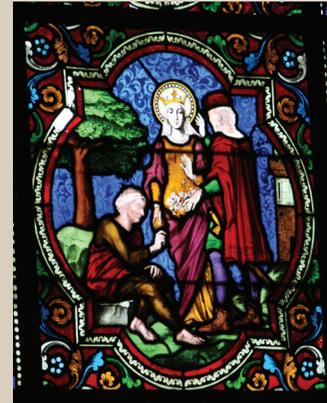
En 1868, elles confient la construction de cet édifice à Clovis Normand, architecte à Hesdin, disciple de Viollet-le-Duc, renommé pour ses réhabilitations et constructions.

La construction de la nouvelle église débute alors et les entreprises choisies sont toutes de la région : Lemaire de St Omer pour le gros œuvre, (les pierres viennent de la carrière d'Elnes toute proche), Boucher d'Arras pour les dallages et colonnes, Cathoire de St Omer pour les dallages et marbres incrustés, les Sturme, sculpteurs à St Omer, pour les statues et le chemin de croix et le maître verrier Lussion de Paris pour les vitraux.

Lors du creusement des fondations, des statues sont mises à jour : l'une d'elles en pierre, datant du 13ème siècle, qui représente la Vierge Marie portant l'enfant Jésus, est restaurée par les frères Sturme ; Marie devient en 1872 la patronne principale de l'église (avec St Martin) sous le vocable de ' Notre Dame de Bon Secours '. La statue orne une chapelle latérale de l'église.

Cette petite cathédrale a énormément d'atouts : elle n'est pas un simple assemblage de pierres, tout y a été pensé et tout ce qui la compose a un sens et favorise le recueillement et la prière.

Son architecture est du plus pur style gothique rayonnant, ses proportions sont harmonieuses et tout y est : gargouilles, pinacles, rosaces, triforium, tourelles, clochetons et fleurons ... L'intérieur comporte encore plus de richesses : de superbes vitraux inspirés de l'église St Ambroise de Paris, qui illustrent les œuvres de Miséricorde et de nombreuses statues de saints dont les noms évoquent les donateurs.



Sainte Elisabeth de Hongrie portant du pain aux nécessiteux



Dallage du chœur -Signe du zodiaque (détail): les Poissons

Les marches de l'autel, sont en marbre ciselé, orné de mastic de couleur avec, au centre, l'Alpha et l'Oméga, les symboles des quatre évangélistes ainsi que de nombreuses représentations d'animaux de la création allant de l'éléphant à la baleine et même l'escargot !



Marche de l'autel (détail)- Lion, cigogne et lièvre

Hallines possède donc un véritable joyau architectural, élément majeur du patrimoine communal et témoignage du remarquable talent de l'architecte Clovis Normand et des entreprises et artisans qui le réalisèrent.

Mais le temps a fait son œuvre. Un affaissement de la tour et du clocher a entraîné les premières travées de la nef. Les arcs boutants de report de charge sont désolidarisés des contreforts. Des fissures sont apparues créant des problèmes d'étanchéité de la toiture. Ces fuites touchent les piliers et les voûtes du transept, les planchers du triforium, la charpente, provoquant l'apparition de champignons. L'érosion a entamé les maçonneries : chutes de pierres des contreforts et des pinacles. Les cerclages de la flèche sont cassés, les chaînages des clochetons sont très dégradés. Des travaux de première urgence, suite à la tempête du 30 mars 2015 ont été réalisés : purge des maçonneries menaçantes, pose de filets de protection, mise hors d'eau, reconstruction des rampants

du pignon du bras nord du transept, remplacement des cerclages du clocher. Une première phase, objet de cet appel à dons, est programmée : elle concernera les travaux sur la nef et les collatéraux, le traitement des champignons, la réparation de la charpente et la réfection de la couverture et des chéneaux. D'autres phases suivront, parmi lesquelles des travaux de sondage des fondations seront réalisés. Ces phases s'étaleront sur plusieurs années.



ND de Bon Secours – Statue du 13ème siècle

» Ce véritable chef d'œuvre est en péril ! Plus que jamais, la commune a besoin de votre soutien et de votre générosité.